



Le mot du Président Être victime du terrorisme !



Lors de mes nombreuses missions en milieu hostile, l'une a été particulièrement meurtrière, celle de l'attentat du quartier général de l'ONU à Bagdad en Iraq. J'ai perdu 22 de mes camarades et 127 blessés meurtris à jamais. Ma perte d'audition de 40 % bilatérale avec un stress post-traumatique de guerre ainsi que des problèmes lombaires et une tentative de suicide a brisé ma vie professionnelle mais aussi familiale.

Le terrorisme peut frapper n'importe qui, n'importe où. Il vise aveuglément tous les groupes ethniques et religieux, toutes les nationalités et toutes les sphères de civilisations. Soutenir les victimes du terrorisme implique tout d'abord de reconnaître leur détresse et ensuite de les aider à réclamer leurs droits de sorte qu'elles puissent se relever de leur état de victime et opposer leurs droits en tant qu'être humain à part entière...

Les victimes du terrorisme ont subi des atrocités qui ont altéré leur intégrité physique et psychologique, ainsi que leurs droits les plus fondamentaux en tant qu'êtres humains : le droit à la vie, le droit de vivre en paix et en sécurité.

Pour la France, l'année 2015 a été meurtrière et mes pensées vont vers les victimes du terrorisme qui doivent, après avoir subi l'horreur, affronter un nouveau quotidien. La première étape est de réapprendre à vivre, se réinsérer dans la société comme dans leur entourage professionnel. Mais comment faire, lorsqu'on est blessé physiquement, lorsqu'on est atteint psychiquement, pour recouvrer une vie sereine, tant professionnelle que privée ? Je peux dire que cela a été pour moi un vrai parcours du combattant et cela pendant 12 ans, tant le chemin est sinueux dans les expertises, les indemnisations et l'administratif.

Les soins sont souvent très longs, la justice est lente, voire inexistante. Loin de trouver du réconfort auprès de nos concitoyens, de nos collègues, de nos politiques, les victimes souffrent d'indifférence, d'oubli et de mépris. Elles dérangent et nombreuses sont les victimes du terrorisme à se sentir frappées d'une double injustice. Leur vie entière, les victimes portent le poids de la terreur indiscriminée qu'elles ont subie et, d'où qu'elles viennent, leur aspiration première est de retrouver une existence normale.

Face à la mondialisation du terrorisme nous devons répondre par le biais de nos forces de l'ordre à une action ferme et déterminée. Sur le plan humain, par une réponse de solidarité sur le plan national mais aussi international pour les victimes du terrorisme.

Je puis vous assurer de la disponibilité pleine et entière de l'Union fédérale départementale des ACVG de Lot-et-Garonne à aider les victimes du terrorisme, à faire entendre leur voix, à être à leurs côtés afin que leurs droits soient respectés et leurs besoins satisfaits.

QUE JUSTICE LEUR SOIT RENDUE ET QU'ELLES TROUVENT LA PAIX !

► **Gabriel PICHON**

Compte-rendu de la réunion du 3 décembre 2015

Le 3 décembre 2015, à 14h30, s'est déroulée une réunion extraordinaire du Comité fédéral élargi aux Présidents de Section.

Étaient présents : Jean-Pierre BOURDONNEC, Roselyne CABON, Catherine DRUHEN, Jean-Claude ESCURAING, Éliane FREMCOURT, Pierre PEYRATOUT, René GARRIGUE, Raymonde ACHE, Roger SENEZ, Alain COULONGES, Michel VERWEIRE, Claude LAMARTINIE, Janine LAGUTERE, Claude SILLET, Roland NAU, André MARIDAT, Jean MELLA, Roland TONON, Jacky MALARTIC, Jean-Loup BARRE, Raymond Michel GAJAC. **Étaient excusés :** René NOVAK, Bryan DIETZ.

1) À 14h30, le Président départemental a ouvert la réunion extraordinaire.

2) Une minute de silence a été observée par les participants en hommage aux adhérents décédés au cours de l'année écoulée et aux victimes des attentats de Paris.

3) Point sur le cahier-journal : Il a été décidé de conserver l'adhésion au cahier-journal de l'Union fédérale, mais la quote-part s'élève maintenant à **11 €** pour les adhérents (10 € auparavant) et à **5 €** pour les Mairies et Autorités (4 € auparavant).

4) Le Président départemental a confirmé que l'assurance souscrite par la Fédération départementale ne couvre que la Fédération départementale et les déplacements de Présidents locaux pour se rendre aux réunions départementales. En revanche, cette assurance ne couvre pas les Sections en dehors des convocations et invitations par la Fédération départementale.

5) Le Président a donné lecture du mail de M^{me} Sandrine BRU, Directrice départementale de l'ONAC du Lot-et-Garonne, au sujet de l'invitation des jeunes Porte-drapeaux au défilé du 14 juillet 2016. Le Président départemental a demandé aux Présidents de Section de lui indiquer si ces derniers ont des candidats à présenter.

6) Le Président départemental a présenté M. Jean-Pierre BOURDONNEC, issu de la Section de Sainte-Livrade-sur-Lot, jeune sous-Officier parachutiste qui a eu un accident et qui va remplacer M. PEYRATOUT à la Chancellerie.

7) Le Président départemental a présenté M^{me} Catherine DRUHEN, retraitée des autoroutes, qui rempla-

cera M^{me} FREMCOURT à la comptabilité générale.

8) Le Président départemental a présenté M. Jean-Loup BARRE qui succédera à M. Yves SALLES (décédé) à la présidence de la Section d'Astaffort.

9) Au sujet du Prix du Civisme et du Dévouement, le Président départemental a invité les Présidents de Section à présenter des candidats. Il a d'ores et déjà indiqué qu'il avait présenté Bryan DIETZ au Prix du Civisme et du Dévouement. Les candidatures sont, à ce jour, closes.

10) Au sujet de la réfection des bureaux, le Président départemental a indiqué que les travaux doivent commencer en avril 2016.

11) Le Président départemental a rappelé que le prochain **Congrès de l'Union fédérale se déroulera le 11 septembre 2016 à Marmande.**

12) Le Président départemental a rappelé le site Internet de la Fédération départementale à consulter : <http://unionfederale47.e-monsite.com>

13) Le Président départemental a procédé à des remises de Médailles.

- La Médaille d'Argent de l'Union fédérale a été accordée à M. Jean-François DELALANDE. Elle lui sera remise prochainement par M. MALARTIC, Président de la Section de Marmande.

- Le Président départemental a remis la Médaille de Vermeil à M. Jean-Paul BRODA pour son dévouement en tant que Président de la Section d'Allemans-du-Dropt depuis de longues années.

- La Médaille d'Argent a été accordée à M. Pierre MUROY, malheureusement décédé. Donc cette Médaille sera remise à sa famille par M. SERRES, Président (par intérim) de la Section de Ville-neuve-sur-Lot.

14) Certains Présidents ont demandé à décentraliser les réunions (Tonneins, Clairac, Tombeboeuf, etc.). Un planning de réunions sera fait à l'avenir.

Rapporteur de la séance : Raymond Michel GAJAC, Secrétaire général adjoint.

Rédigé par : Bryan DIETZ, Secrétaire général titulaire.

► **Gabriel PICHON**
Président Départemental

Le Bureau adresse toutes ses félicitations à M. Guy COMBALUZIER pour avoir été décoré de la Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif.

La vie de nos Sections

AGEN

Assemblée générale du 6 février 2016

Conseil d'Administration : M. André MARI-DAT, M. Georges BALDACCHINO, M. Francis GRATIA, M. Bryan DIETZ, M. Claude BAZIN, M. René VIGUIE, M. Claude LAMARTINIE, M. Bernard ESCUDE.

Président : M. André MARIDAT. **Vice-Président :** M. Georges BALDACCHINO. **Secré-**

taire : M. Bryan DIETZ. **Trésorier :** M. Francis GRATIA. **Porte-drapeau titulaire :** M. René VIGUIE. **Porte-drapeaux suppléants :** MM. Bryan DIETZ, André MARIDAT et Alain COULONGES.

► **Bryan DIETZ**
Secrétaire de la Section agenaise

BOUGLON

Assemblée générale du 16 janvier 2016



Elle s'est tenue le 16 janvier 2016 avec une trentaine d'adhérents et les Maires (ou leurs représentants) des différentes communes. M. PICHON, retenu par ailleurs, nous a tout de même fait une visite et s'est entretenu un long moment avec les personnes présentes. Pour la réunion, il était remplacé par M. VERWEIRE. Le Président, Louis-Jean ARPOULET, a ouvert la séance par une minute de silence pour les victimes des attentats de Paris. Il a présenté les différents intervenants et les travaux de l'Amicale. En réunion de préparation, le Bureau avait prévu de porter à 10 € la cotisation des Veuves.

Il a demandé approbation par l'assemblée qui a donné un avis favorable. La Secrétaire a fait rappel du déroulement des commémorations du 8 mai, du 11 novembre et du 5 décembre. Le Trésorier, M. André LABAT, a donné de façon claire et précise la situation des comptes avec un solde positif. Il a fait part de son désir de se retirer de cette fonction qu'il occupe depuis dix ans. Nous remercions M. LABAT pour le travail accompli avec sérieux et dévouement. Pour l'instant, aucun volontaire ne s'est fait connaître. M. VERWEIRE nous a fait part du projet des futurs travaux de l'UF47 qui devraient commencer en avril prochain. Il a remis à M. Pascal BORDESSOULE, Sympathisant qui assure la musique lors des commémorations, la Médaille de Bronze de l'Union fédérale. M. Philippe PATACONI a reçu l'insigne de Porte-drapeau. La séance a été levée avec le verre de l'amitié et les bonnes petites pizzas de Janine.

► **Louis-Jean ARPOULET**
Président de la Section

CASTILLONNÈS

Compte-rendu de l'Assemblée générale du 16 janvier 2016



M. Jerry HRADUYAN, Président UF Castillonnes, ouvre la séance à 10h en présence de M. Pierre SICAUD, Maire et vice-Président de la Section, de M. Richard BOGG, également vice-Président chargé Défense, des membres du Conseil d'Administration, de Mesdames et Messieurs les Maires de communes environnantes, des Présidents d'Associations invités et des adhérents venus nombreux. Il adresse ses vœux à l'assemblée et demande une minute de silence en mémoire des personnes de la Section décédées (M. DELPIT, M. FABRE, M. VERGINE et M. RAMSEYER) et des victimes des attentats. Il fait un rapide tour d'horizon des activités de la Section.

M. Jean-Claude TOUQUETTE, Trésorier, présente le bilan financier de l'année 2015 qui est très satisfaisant et accepté à l'unanimité. M. Richard BOGG rappelle les buts de la SSAFA dont il est Administrateur pour la France. Le Président remercie les généreux donateurs (famille de M. VERGINE et la SSAFA) qui ont notamment permis d'offrir des chocolats à Noël aux veuves et adhérents pensionnaires de l'EHPAD.

La composition du Bureau a été arrêtée comme suit : **Président :** M. Jerry HRADUYAN. **Vice-Présidents :** M. Pierre SICAUD et M. Richard

BOGG. Secrétaire : M^{me} Bernadette TOUQUETTE. **Trésorier :** M. Jean-Claude TOUQUETTE. **Trésorier adjoint :** M. Roger BOSS. **Vérification aux comptes :** MM. Pierre CADRET et Roger BOSS. **Commissaire aux comptes :** M. Éric ROUCHAUD.

Le tarif des cotisations 2016 est fixé à 20 € pour les membres et sympathisants, 11 € pour les veuves. Le Président départemental, Gabriel PICHON, arrivé tardivement car retardé par une autre Assemblée générale à Bouglon, à laquelle il avait souhaité être également présent, a fait un exposé on ne peut plus captivant et intéressant sur les problèmes de menaces d'attentats dans notre pays et dans le monde.

M. Jerry HRADUYAN lève la séance vers 11h50 et invite l'assemblée à partager la galette et le verre de l'amitié.

► **Bernadette TOUQUETTE**
Secrétaire de la Section de Castillonnes

CUZORN

Inauguration de la Stèle de la Paix



Le 17 janvier 2016 a eu lieu à Cuzorn l'inauguration de la Stèle de la Paix. Cette stèle a été édifée par l'Association des Tailleurs de pierre de la commune. À noter que l'ouvrage a été sculpté dans un bloc de pierres de 12 tonnes. Le mot « PAIX » y est inscrit en 42 langues et en braille. À cette cérémonie, on remarquait la présence de M. Thierry MAILLES, sous-Préfet de Villeneuve-sur-Lot, de M. Jean-Louis COSTES, Député-Maire de Fumel, du Général VILAIN, du Commandant de la Gendarmerie de Fumel, de

M. Didier CAMINADE, Maire de Cuzorn, ainsi que des Maires de la Vallée de la Lemance, des Présidents de différentes Associations, des drapeaux et une nombreuse participation de la population de la commune et des enfants des écoles. La cérémonie s'est terminée par un dépôt de gerbes et un vin d'honneur offert par la Municipalité.

► **René GARRIGUE**
Président de la Section de Cuzorn

MARMANDE

Assemblée générale du 31 janvier 2016



Dès 9h, notre Président, Jacky MALARTIC, accueille et invite les adhérents à boire un café avec des petits gâteaux servis par Emma, Arlette et Annie, pendant que Pierre et Michel encaissent les cotisations. Les participants se saluent et vont voir les tableaux que le Président a préparés où sont exposés les photos et les comptes-rendus de notre Porte-drapeau qui a participé au ravivage de la flamme du Souvenir à l'Arc de Triomphe à Paris avec le Président le 27 octobre 2015 ainsi que l'histoire des chasseurs à pied à la bataille de Sidi-Brahim dans la région d'Oran en 1845 vaincus par Ab Del KADER où le dernier Sergent, LAVAYSSIÈRE, a été tué.

Ce dernier a été enterré à Castel franc dans le Lot, dans un monument tombeau mais le monument s'abîmant et gênant la circulation du carrefour, il a été déplacé le 3 octobre avec une très belle cérémonie où le Président, chasseur, a aussi participé.

Le Président accueille les Autorités et les personnalités, juste avant d'inviter les participants à s'asseoir. Il salue un à un : M. Gabriel PICHON, Président départemental de l'Union fédérale ; M^{me} Sandrine BRU, Directrice départementale de l'ONAC du Lot-et-Garonne ; M^{me} Régine POVEDA, Députée de l'arrondissement de Marmande, Maire de Meilhan-sur-Garonne ; M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande ; M. Bryan DIETZ, Secrétaire général de l'Union fédérale du Lot-et-Garonne ; M. Lino DALLA SANTA, Conseiller municipal délégué aux Anciens Combattants ; M. le Président du Comité d'Entente avec tous les Présidents des Associations du Marmandais avec les Anciens Combattants et les Veuves. Il excuse M. Frédéric BOVET, sous-Préfet de Marmande-Nérac, et l'Adjudant Olivier MUZARD, représentant la Gendarmerie nationale. Il présente ses vœux à tous ainsi qu'à leurs familles et ouvre la séance en demandant un

moment de recueillement pour les morts de l'année et pour les victimes des attentats de Paris, de Saint-Denis et du Mali, avec une pensée pour les malades. Il énumère les noms des décédés : Louis BARRAUD, Michel BOUDEY, Raymond ROUSSILLE, Monique QUILLATEAU (épouse du Colonel), Pierre DIEGO.

Nous sommes 94 adhérents + 2 qui n'ont pas payé la cotisation de 2015, et nous avons trois nouveaux adhérents : MM. Ferdinand GAIGARD (de la FACOM), Olivier BERTHIER et Xavier ROBERT.

M. MALARTIC donne la composition du Bureau et lit le rapport d'activité : les permanences les samedis, les Assemblées générales, les réunions du Comité d'Entente et celles du Centenaire, les cérémonies de Marmande et Virazeil, Escassefort, Saint-Avit et Sainte-Marthe, les obsèques à Brax, Casteljaloux, Duras, Penne-d'Agenais, Frespech, Saint-Colomb-de-Lauzun et bien d'autres. Il a établi deux secours pour obsèques, une Allocation solidarité, la visite des malades à l'hôpital et dans les maisons de retraite, l'organisation du repas du 11 novembre et la bourriche. Il donne la parole à Pierre MAURIN, Trésorier, qui lit le bilan financier présentant un excédent de 500 euros qu'il explique ainsi : « *Nous avons limité les dépenses vu qu'il va y avoir le Congrès. Le Président et les Porte-drapeaux ne prennent aucun frais. Nous avons eu deux fois la subvention de Virazeil de 2014 et 2015. Le Président offre le vin d'honneur* ». M. Jean DE LUCA lit le contrôle financier, effectué le 9 janvier à la permanence devant des adhérents et des membres du Bureau, et nous informe que les comptes sont bien tenus. Les deux bilans sont approuvés à

l'unanimité de l'assistance qui donne le quitus. Le Président fait appel à candidature. Sans réponse positive, le Bureau est reconduit sous les applaudissements. Le Président rappelle l'agression mortelle de M. André ARBLADE à son domicile il y a 3 ans. L'agresseur a été condamné à 15 ans d'emprisonnement avec interdiction de séjour en France. Le Directeur de collège *Notre-Dame-de-la-Compassion* a organisé, avec les élèves de 3^e, une cérémonie à la stèle sur laquelle figurent 125 noms de Poilus et anciens élèves de l'établissement. Il a contacté le Président qui s'est rendu à cette cérémonie avec les Porte-drapeaux et le Président du Comité d'Entente.

Le Congrès de l'Union fédérale du Lot-et-Garonne se tiendra le 11 septembre 2016 à Marmande et si vous avez des lots pour la bourriche, le Président se fera un plaisir de venir les chercher. Il remercie les Municipalités pour les subventions, les Porte-drapeaux, la Secrétaire Anne-Marie SIMON, les dames qui assurent le vin d'honneur et la bourriche. M^{me} Annie CARTIER va renforcer les Porte-drapeaux dès le 12 février à la messe de la Gendarmerie à Tonneins où le Président ne pourra y assister. Le prix de la cotisation ne change pas, mais nous paierons 11 euros à Agen et 5 euros pour les journaux destinés aux Mairies. M. MALARTIC donne la parole au Président départemental, M. Gabriel PICHON.

M. Gabriel PICHON a une pensée pour les morts, remercie l'ONAC, rappelle la carte du Combattant à cheval pour l'AFN sur le 2 juillet 1962 et au moins 120 jours de présence, ainsi qu'aux OPEX avec 120 jours de combats, annonce la réception par Bryan DIETZ du Prix du Civisme et du Dévouement.

Monsieur le Maire nous dit quelques mots de soutien au monde Combattant et à notre Président, rappelle les événements subis par la France en 2015 et félicite Bryan DIETZ.

M^{me} Sandrine BRU excuse M. le sous-Préfet indisponible aujourd'hui et nous dit que la demi-part fiscale pour les Anciens Combattants est abaissée à 74 ans à partir du 1^{er} janvier 2016. La campagne double est élargie aux Anciens Combattants dont les droits ont été liquidés avant le 19 octobre 1999 comme ceux qui en bénéficiaient après 1999. Elle adressera un courrier d'explication au Président prochainement. Elle insiste auprès des Anciens Combattants et des Veuves pour le secours, la solidarité, les décès, l'hospitalisation. Elle félicite la médiathèque de Marmande pour l'exposition sur la guerre 1914-1918. L'Allocation différentielle est remplacée par l'Allocation solidarité payée en une seule fois. Elle félicite le Président pour son travail.

M^{me} Régine POVEDA salue les Présidents d'Associations pour tout ce qu'ils font sur le devoir de Mémoire avec la jeunesse, pour ne pas que les attentats se renouvellent et que l'on fasse l'unité de la France et de l'Europe et souligne l'action des militaires, des équipes médicales et des Sapeurs-pompiers. Elle félicite le Président pour son travail ainsi que Bryan DIETZ pour le Prix du Civisme.

Le Président informe que le Comité d'Entente organise une exposition sur la 1^{re} Guerre Mondiale, salle des Métiers d'arts à Marmande, du 9 mars au 19 mars. Il rappelle que Joseph MIREMONT a été décoré de la Croix du Com-

battant et du TRN. C'est la remise des récompenses de l'Union fédérale.

Le Président a remis le Diplôme d'Honneur à M^{mes} Annie CARTIER et Anne-Marie LA-MOULIE et à MM. Franck ABBALLE, Jean DUBAN, Jean-Pierre FONTENEAU et Jean SUBIRADA.

La Médaille d'Argent est remise à M. Jean-François DELALANDE, absent pour cause de maladie.

Elle a été remise à M. MALARTIC à l'Assemblée générale à Agen.

Les Autorités décernent la Médaille de Bronze à MM. Michel LABARTHE, Jean-Pierre LUCHESE et François PAPONNEAU.

Notre Président remet la Médaille de l'Union fédérale à M^{me} Régine POVEDA. M. BENUQUET la recevra à l'assemblée des Médailleurs Militaires le 7 février par le Président.

Il fait une surprise à Jeanne CHARBONNET, notre photographe, en lui offrant une photo d'elle encadrée avec un Diplôme. Le Colonel Henri CORDAZZO a tenu à remercier le Président pour son travail. Toute l'assemblée a applaudi le Président.

La réunion étant terminée, le Président invite toute l'assemblée à lever le verre de l'amitié.

► Jacky MALARTIC

MIRAMONT-DE-GUYENNE

Assemblée générale du 10 janvier 2016



L'Association miramontaise d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre a tenu son Assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Roger PAUL, le dimanche 10 janvier 2016, dans une salle de l'ancienne école *Jules-Ferry*, mise à sa disposition par la Mairie de Miramont-de-Guyenne. À partir de 10h, ses membres se présentaient au Trésorier pour régler leur cotisation 2016. Une nouvelle adhésion était enregistrée avec celle de M^{me} Monique KLEIN, veuve de notre camarade Gilbert, Secrétaire de la Section, décédé le 29 décembre 2014.

La séance s'ouvre à 10h30. Le Président remercie les membres présents et leur adresse ses vœux les meilleurs pour la nouvelle année, pour eux-mêmes et pour ceux qui leur sont chers. Il demande ensuite qu'une minute de silence soit observée à la mémoire de tous nos disparus, avec une pensée particulière pour nos camarades Denis MONTAULARD, décédé le 8 avril 2015, et Lucien HOUSTY, décédé tout récemment le 17 décembre 2015. Il y associe également le nom de Suzanne FEDRIGO, épouse de notre Porte-drapeau, décédée le 1^{er} octobre dernier, et qui contribuait forcément en tant qu'épouse aux obligations remplies par son époux. Le rôle des conjoints n'est pas assez souvent salué, fait-il observer.

M. PAUL fait aussi quelques commentaires sur cette nouvelle journée qui sera inscrite dans l'Histoire, comme celle du 11 janvier 2015 avec l'attentat perpétré contre le journal *Charlie Hebdo* et d'autres lieux de liberté d'expression, puisque des cérémonies avec la présence du Président de

la République, François HOLLANDE, se dérouleront toute la journée du 10 janvier sur la Place de la République à Paris, pour rendre hommage aux morts de la nuit du 13 au 14 novembre 2015, pendant laquelle ont été perpétrés de nouveaux massacres barbares revendiqués par des éléments d'un groupe djihadiste.

Il rappelle que la devise de la Ville de Paris *Fluctuat nec mergitur* du latin pour *Il est battu par les flots, mais ne sombre pas* (où « Il » évoque un bateau) comporte sur son blason la Croix de la Légion d'Honneur, la Croix de Guerre 1914-1918 et la Croix de la Libération. La minute de silence qu'il demande pour nos camarades associera donc cette énumération de faits qui touchent à la Vie et à la Liberté des Peuples, sans aucune distinction.

L'ordre du jour établi pour l'Assemblée générale se déroule ensuite avec :

• Lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 janvier 2015. Voté à l'unanimité.

• Lecture d'un compte-rendu de réunion du Bureau du 21 octobre 2015. Celui-ci portait essentiellement sur les suites apportées aux décisions prises par la précédente Assemblée générale, donnait quelques informations provenant du Siège d'Agen, ainsi que de préparer la journée du 11 novembre prochain pour ses cérémonies et pour notre repas traditionnel.

• Rapport moral et d'activité sur l'année 2015. Ce rapport met en exergue la diminution de l'effectif

qui va en s'amenuisant de plus en plus vite, du fait de l'âge avancé des adhérents.

• Rapport financier. Une copie de l'état de la situation financière est distribuée à chaque membre puis est commentée par le Trésorier. Le bilan donne une situation en déficit qu'il faut prendre en compte maintenant d'année en année, du fait de la baisse de ressources et la hausse constante des charges auxquelles nous devons faire face. La cotisation sera néanmoins maintenue à son niveau. La situation financière est acceptée par un vote prononcé à l'unanimité et quitus est donné au Trésorier.

• Élections statutaires. Aucun désistement ni nouvelle candidature ne se faisant connaître, le Bureau est reconduit par votes nominatifs : **Président honoraire** : Pierre BOUCHERIE. **Président** : Roger PAUL. **Vice-Président** : Bruno FÉDRIGO. **Trésorier** : Roland GARRACH. M^{me} Monique KLEIN, qui a été sollicitée et qui accepte, est élue Secrétaire à l'unanimité. **Porte-drapeau** : Bruno FÉDRIGO. **Porte-drapeau suppléant** : Isidore ARAGO. **Administrateur** : Serge GALISSAIRE.

• Remise de distinctions : avant de clore cette Assemblée générale, le Président Roger PAUL annonce la remise de deux Diplômes de Porte-drapeau, délivrés par l'Office National des ACVG : - à M. Bruno FÉDRIGO, pour 20 années de fidélité à la fonction de Porte-drapeau ; - à M. Isidore VARAGO, pour 13 années de fidélité à la fonction de Porte-drapeau.

Il demande à M. Pierre BOUCHERIE, Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, Président honoraire de l'Association miramontaise de l'Union fédérale, et de plus, doyen d'âge de cette Assemblée, qu'il veuille bien procéder à la remise de ces Diplômes, ainsi que des insignes y afférents, offerts aux impétrants par la Section.

Quelques photos sont prises, et la clôture des travaux « administratifs » de cette Assemblée générale est prononcée par le Président qui invite maintenant à fêter à la fois : la nomination de M^{me} Monique KLEIN au poste de Secrétaire de la Section, les récipiendaires Porte-drapeaux pour leur distinction bien méritée, et le très bon déroulement de cette Assemblée générale, par un « *pot de l'amitié* » où même les plus pressés resteront jusqu'au bout.

► Roger PAUL

NÉRAC

Changement de l'ouverture de la permanence du Bureau

À partir du 1^{er} janvier 2016, augmentation de la cotisation annuelle qui passe à 17 € (elle était auparavant à 16 €).

Les permanences mensuelles se tiennent à Nérac, salle Lapeyrusse, les troisièmes samedis du mois. Les nouveaux horaires sont de 10h à 11h30 (auparavant de 9h30 à 11h30) sauf jours fériés, congés d'août, et décembre.

► Josiane CAPES
Présidente de la Section néracaise

NOS DEUILS

- **Agen** : M. Henri CAMBOU. M. Jean-Claude CANDELON.
- **Marmande** : M^{me} Arlette HUGUET.
- **Pont-du-Casse** : M. Michel CLERFEUILLE.
- **Tonneins** : M. Julien MONTLAUR.
- **Villeneuve-sur-Lot** : M. Lucien BAUMLIN. M. Pierre FOMPUDIE.

Nous prenons part au deuil qui frappe les familles de nos disparus et nous renouvelons à celles-ci nos sincères condoléances et l'expression de notre profonde sympathie.

Je suis fier d'appartenir à l'Union fédérale.

Je recrute pour elle de nombreux adhérents